



## Ligue Régionale de Bowling et de Sport de Quilles de la Provence Alpes Côte d'Azur

Siège social : Le Régina, D04, 2751 avenue de la Résistance 83100 TOULON

Président : **Dr Philippe VITEL** ☎ : 06.20.41.93.85

SIRET : 480 830 439 000 18



# CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS DAMES PACA 2012

### **ART. 1 – Organisation**

Le Comité Sportif Régional de Bowling PACA organise les Championnats Régionaux des Clubs Dames, pour la saison 2012.

Le Championnat est ouvert à toutes les licenciées féminines F.F.B.S.Q. Il se déroule en équipe de trois.

Une R1 Dames à 6 ou 8 équipes et une R2 Dames si besoin est à 4 équipes.

Les horaires des journées (samedi et dimanche) ne sont pas figés et peuvent évoluer en fonction des centres.

**Le comité régional détermine les lieux des compétitions. A l'heure où nous publions ce règlement, les 2 centres pressentis sont Draguignan et Nice. Cette situation peut évoluer en cours de saison.**

Les centres qui accueillent la compétition sont Bandol, Draguignan et Nice.

Le Championnat Régional des Clubs Dames se déroule sur trois journées :

- 1<sup>ère</sup> journée : 17 &/ou 18 Mars 2012
- 2<sup>ème</sup> journée : 26 &/ou 27 Mai 2012
- 3<sup>ème</sup> journée : 13 &/ou 14 Octobre 2012

Le comité régional détermine les lieux et les horaires des compétitions.

### **ART. 2 – Les équipes**

Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division Régionale la plus basse, existante. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente.

Si le nombre d'équipes inscrites dépasse le nombre de places disponibles, la commission sportive décidera en fonction du nombre de licenciés dans chaque club l'engagement d'une ou plusieurs équipes supplémentaires

**A -** Chaque équipe **ne peut utiliser plus de six joueuses** sur l'ensemble de la saison.

**B -** Dans chaque équipe **une seule joueuse de nationalité étrangère est autorisée** sur les pistes.

**C -** Les remplacements sont libres. Toute joueuse ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure

**D -** Sur une même journée une joueuse ayant évolué dans une équipe le samedi ne pourra jouer le dimanche dans une autre équipe de division supérieure du même club.

### **ART. 3 – Déroulement de la compétition**

**A -** Ce championnat se déroule en système "Round Robin" par points sur 3 journées :

- ◆ Par match gagné : 3 points
- ◆ Par match nul : 2 points
- ◆ Par match perdu : 1 point
- ◆ Par match forfait : 0 point (absence totale d'une équipe : aucune joueuse présente)

**B -** Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes, totalisant le même nombre de points, sont départagées :

- a) Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
- b) Par le total des quilles abattues sur les 3 confrontations directes de la saison.
- c) Par le total des quilles abattues sur la saison.

**Jean-Claude BOVA:** 1 Traverse de la VICTOIRE, 13500 - MARTIGUES



Mobile 06 79 57 47 92 & 06 80 63 45 74 e-mail: [Jean-Claude.Bova@orange.fr](mailto:Jean-Claude.Bova@orange.fr)

- C- Lors de chaque journée de la R2, les équipes disputeront 3 rencontres en match aller-retour consécutifs, soit 6 matchs par journée. Pas de changement pour l'attribution des points et la gestion des égalités.

#### ART. 4 – Accessions et relégations

- A - Toute équipe, ayant déclaré forfait pour une journée entière, est reléguée en division inférieure, quel que soit son classement à l'issue du championnat. Pour une équipe de R2 ayant déclaré forfait pour une journée entière, elle ne sera pas autorisée à se réinscrire la saison suivante, sauf place vacante.
- B - Les accessions et relégations des clubs se font de la manière suivante :

##### Pour la R1 (Poule de 6 en 2013)

- - **1<sup>er</sup> cas, aucune équipe de la N3A ne descend :**
  - la 1<sup>ère</sup> équipe de la R1 monte en N3A et l'équipe classée dernière descend en R2 si la R2 existe
- - **2<sup>ème</sup> cas, 1 équipe de la N3A descend :**
  - la 1<sup>ère</sup> équipe de la R1 monte en N3A et les équipes classées dernière et avant dernière descendent en R2 si la R2 existe
- - **3<sup>ème</sup> cas, 2 équipes de la N3A descendent en R1 :**
  - la 1<sup>ère</sup> équipe de la R1 monte en N3A et les trois dernières équipes descendent en R2 si la R2 existe.

##### Pour la R2 :

**- Dans tous les cas de la R1: l'équipe classée 1<sup>ère</sup> monte en R1.**

#### ART. 5 – Inscriptions

- A Les inscriptions doivent parvenir à la Ligue par l'intermédiaire des présidents de clubs. Vous pouvez soit envoyer votre demande par courrier auprès du Président du CSR ou utiliser le mail générique : [inscriptions@bowlingpaca.fr](mailto:inscriptions@bowlingpaca.fr) pour procéder à cette inscription. Une copie de votre mail sera automatiquement distribuée aux responsables régionaux : Jean-Philippe DESSIEUX, Christelle DENOIX et Serge MOTYL.

- B **Date limite des inscriptions** (date de mail ou de la poste faisant foi) : **15 Février 2012**  
A l'issue de cette date limite, formation des poules dans chaque division et envoi des factures aux clubs.  
La réception des chèques confirmera l'inscription qui peut être faite par courriel ou courrier postal avec la composition des équipes dans l'ordre de jeu pour la gestion des compétitions à l'aide du tableur FFBSQ à l'attention des arbitres et du gestionnaire responsable.

- C **Coût du championnat par équipe :**

A l'issue de la constitution des poules, les chèques seront envoyés au trésorier sur présentation de facture que les clubs recevront  
(15 € engagement par joueuse + 3,09 € par partie)

##### Pour la R1 et la R2 :

Engagement + parties de la 1 <sup>ère</sup> journée :	poule de 6 = <b>91.35 €</b> poule de 8 : <b>109.89 €</b>
Parties de la 2 <sup>ème</sup> journée :	poule de 6 = <b>46.35 €</b> poule de 8 : <b>64.89 €</b>
Parties de la 3 <sup>ème</sup> journée :	poule de 6 = <b>46.35 €</b> poule de 8 : <b>64.89 €</b>

##### Pour la R2 :

Engagement + parties de la 1 <sup>ère</sup> journée :	poule de 4 = <b>100.62 €</b>
Parties de la 2 <sup>ème</sup> journée :	poule de 4 = <b>55.62 €</b>
Parties de la 3 <sup>ème</sup> journée :	poule de 4 = <b>55.62 €</b>



**D** Afin d'éviter d'avoir des équipes absentes lors d'une des 3 journées du championnat, il est demandé à chaque équipe, lors de son inscription, **un chèque de caution de 120 € par club**, encaissé uniquement en cas de forfait **d'une** équipe. **Le non-encaissement du chèque est subordonné à la participation pendant chaque journée à au moins 3 matchs avec au moins 1 joueuse par match.**

**ART. 6 – Résultats sportifs**

- Les feuilles de matches signées, sans ratures ni surcharges doivent être impérativement remises à l'arbitre à l'issue de la compétition, un double restant au club pour contrôle si contestation.
- L'arbitre aura en charge l'envoi des feuilles de matches à : [resultats@bowlingpaca.fr](mailto:resultats@bowlingpaca.fr)

**ART. 7 – Tous les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués.**

**ART. 8 – Réclamation**

- A -** Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au CTS Bowling dans un délai de cinq jours, accompagnée d'un chèque de **38 €**
- B -** Tout litige ou réclamation est traité par la Commission des Championnats Clubs composée de trois membres du CTS Bowling.
- C -** La structure d'appel est le C.T.S. Bowling, statuant hors présence des membres de la Commission

Le 28 janvier 2012

Jean Claude BOVA  
Président du CSR BOWLING PACA

